



Ballan-Miré, le 1^{er} décembre 2011

Visa de l'él <u>u</u> référent	Visa du Co-animateur

COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLÉE DE PROXIMITÉ

" CENTRE-VILLE OUEST "

du 10 novembre 2011

n° 01 / 2011

Élu référent :

J. CARRENO

Après avoir souhaité la bienvenue au public, l'avoir remercié pour sa présence et s'être présenté, M. CARRENO explique que son rôle au cours de cette réunion sera de l'animer et de permettre à chacun de s'exprimer. Pour garantir l'objectivité du compte-rendu qui sera établi, celui-ci sera signé par lui et par un co-animateur volontaire désigné par et parmi les présents.

M. CARRENO demande un volontaire pour l'assister et valider le compte-rendu de la réunion. Mme Marie-Christine ROUSSEAU propose ses services.

Première partie

M. CARRENO rappelle les sujets qui avaient été abordés en octobre 2010 et fournit les suites qui y ont été données :

✓ Nuisances sonores tard dans la nuit lors des fêtes de Noël

Problème signalé

✓ Qu'en est-il de la rue de la République ?

Plan Local d'Urbanisme : liée à la zone AUH des Galbrunes

✓ Demande de pose de ralentisseurs rue de la Châtaigneraie

Le dispositif actuel n'est peut-être pas parfait et sera porté à la réflexion. Pour l'instant, la priorité est donnée à des rues pour lesquelles il n'y a encore eu aucun aménagement.

✓ Boulevard Léo Lagrange : s'il devient une entrée de ville, des travaux importants seront nécessaires pour canaliser les véhicules venant de Chinon.

Ce sont des travaux à envisager avec le Conseil Général le cas échéant, le boulevard étant une route départementale.

M. CARRENO présente Mme BOUDESSEUL, 1^{ère} Adjointe, qui est « l'élue-intervenant » qui présentera le sujet soumis aux assemblées de proximité cette année et qui a pour thème « vers une gestion plus naturelle des espaces verts ».



Seconde partie de la réunion : présentation du diaporama sur « Moins de phyto bientôt ! » vers une gestion plus naturelle des espaces verts ».

Avant de parler du thème de ce soir Mme BOUDESSEUL souhaite rappeler l'importance des assemblées de proximité. Il s'agit d'un véritable outil d'aide à la décision pour les élus.

Elle prend pour exemple le cas des assemblées de proximités qui se sont tenues sur le plan local de déplacement « un centre ville pour tous » où il était question notamment des zones de rencontre.

Des Ballanais avaient mentionné qu'il était dangereux de créer des zones à mixité totale. Il avait donc été décidé de créer un comité de suivi constitué de représentants d'associations, de commerçants, de la maison de Beaune, des parents d'élèves, des riverains des rues concernées, ... ce comité s'est réuni à plusieurs reprises et à travaillé avec les élus pour arriver à la solution la plus optimale et sécurisante pour l'ensemble des utilisateurs. C'est pourquoi sera créée dans l'allée du 11 Novembre une zone de rencontre constituée des trois circuits dédiés pour l'un aux piétons, personnes à mobilités réduites et poussettes, l'autre aux voitures et vélos et le troisième aux vélos.

Par ailleurs, les assemblées de proximité sont un outil de validation car ce sont elles qui ont entériné les mesures prises sur la réduction de l'éclairage nocturne et le Conseil Municipal a entériné l'avis des Assemblée de proximité sur ce thème.

Concernant le thème de la présente assemblée, par delà le Moins de phyto, c'est le sujet de la gestion des espaces verts à BALLAN-MIRÉ dont il est question.

Synthèse :

❖ M. CARRENO, après de ce temps de discussion sollicite l'avis général de l'assemblée. Il est émis un avis favorable à l'unanimité sur le principe du « moins de phyto ».

Troisième partie de la réunion : questions des participants

❖ Un participant, à propos de l'esthétique, signale que des canettes de bière, malgré des poubelles proches sont jetées un peu partout.

❖ Une autre personne précise qu'elle est d'accord pour l'enherbage et le laisser-pousser mais soulève le problème suivant : le Conseil Général pratique le fauchage tardif, sur la route de Chinon, et cette solution ne doit pas être un obstacle visuel.

❖ Un autre participant précise que la pollution de l'eau de la Bonnetière vient de la fin des années 60 lorsqu'une entreprise s'est installée à Ballan-Miré. Il insiste sur le fait qu'il y a trop de drainages aujourd'hui.

❖ Pas de trottoirs goudronnés face aux terrains de la Haye.

❖ Le pont qui mène à la Haye : beaucoup de déchets. De plus, un broyage a été effectué par les services du Conseil Général ; résultat : très sale.
Le problème sera signalé

❖ Feuilles non balayées sur le boulevard de Chinon
Sera également signalé au Conseil Général

❖ Concernant l'entretien des trottoirs par les Ballanais, qu'en sera-t-il pour les personnes âgées ?
Rôle de solidarité par les voisins

❖ Avenue des Acacias : un riverain informe de la prolifération de rats ainsi que de nombreux chats errants.
Pour les chats, une convention est conclue avec la société Dog Protection pour les animaux errants.

❖ Suite à la pose de ralentisseurs rue de Miré, il serait nécessaire de poser une plaque réfléchissante sur les bordures afin de garantir la sécurité des véhicules.

Pour les problèmes dépendant du Conseil Général, Mme BOUDESSEUL propose de rencontrer des agents des services techniques départementaux voire même M. Alain MICHEL, conseiller général.

❖ Rue de l'Hospitalité (copropriété du Parc de l'Hospitalité) : l'entretien des trottoirs et des caniveaux laisse à désirer ; la végétation doit être maîtrisée. La balayeuse ne passe pas partout à cause des bornes blanches. Un riverain donne ses coordonnées pour que ses dires soient vérifiés par les services techniques et un élu.

Une information du passage de la balayeuse devrait être faite pour que les véhicules laissent « place nette » pour le balayage.

❖ Manque d'attention par les services techniques du côté du lavoir (tags)

❖ Rue du Parc : accélération des véhicules après le lotissement et la signalisation ne donne pas satisfaction.

M. CARRENO en profite pour rappeler qu'il faut respecter les dispositions du Code de la Route, ainsi que la vitesse excessive : des contrôles seront effectués par la Gendarmerie.

❖ Allée des Rives de l'Étang : circulation de véhicules étrangers aux habitations : prévoir panneau « interdit sauf riverains » ou « voie sans issue »

De plus les plots qui interdisent le passage sont ôtés (verrouillage inopérant).

❖ Quartier de la Gare : où en est le projet ?

M. CARRENO précise que le dossier est actuellement dans le cadre de la phase de faisabilité technique et financière. Le projet, s'il se réalise, ne verra pas le jour avant 5 ans.

M. CARRENO, avant de clore la séance, tient à remercier les personnes présentes, à la fois pour leur intérêt porté à ce temps d'échange et pour leurs interventions pertinentes.

Il rappelle que ce compte-rendu sera transmis à chacun et qu'il sera en ligne sur le site internet de la Ville : <http://www.mairie-ballan-mire.fr>

La séance est levée à 21 h.